

## À deux pas de Pairi Daiza, ouverture d'une 5<sup>e</sup> P « Assistant(e) en soins animaliers » en septembre 2019 à l'IPES d'Ath.

Les prochains diplômés « Assistant(e) en soins animaliers » sortiront aussi de l'IPES d'Ath.

L'IPES d'Ath, bien connu pour ses formations en agriculture, mécanique agricole et sylviculture, école agricole depuis 1911, élargira son offre de formation en ouvrant en septembre 2019 la 5<sup>e</sup> P « Assistant(e) en soins animaliers ». La formation est accessible à tout élève ayant fini une 4<sup>e</sup> année secondaire, quelle que soit sa finalité.

Les objectifs de la formation sont d'offrir aux élèves les bases dans les matières suivantes :



- ✓ Aménager et entretenir les logements des animaux ;
- ✓ Nourrir et abreuver les animaux dans les règles de l'art ;
- ✓ Manipuler et transporter les animaux ;
- ✓ Assurer les soins de base ;
- ✓ Développer les techniques liées à la reproduction des animaux ;
- ✓ Reconnaître les différentes races ;
- ✓ Respecter les normes d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement ;
- ✓ Veiller au bien-être animal en respectant toutes les législations en vigueur.

Les cours généraux sont complétés par des travaux pratiques, des cours techniques et des stages. Ces stages peuvent se dérouler aussi bien dans des animaleries, des cabinets vétérinaires, des parcs animaliers, que dans des refuges, fermes ou manèges.

La formation sera principalement axée sur les petits animaux tels que les lapins, volailles, moutons, chèvres, ânes, mais aussi les animaux de compagnie, y compris les NAC (hamster, furet, gerbille, chinchilla, ...) dans le respect de l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 juillet 2018 sur le bien-être animal.

Forts de notre expérience et de notre ferme pédagogique, à proximité de nombreux refuges pour animaux et à quelques kilomètres de Pairi Daiza ; dans une région agricole proche de deux parcs naturels, le Parc Naturel du Pays des Collines et le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, nous pourrions offrir sans conteste à nos futurs étudiants de nombreuses choses à découvrir ou à faire s'ils sont dynamiques, responsables, rigoureux et surtout s'ils sont passionnés du monde animal.

À l'issue de la 6<sup>e</sup> professionnelle, ils pourront compléter leur formation par une 7<sup>e</sup> année en Elevage et Gestion de Troupeaux et obtenir ainsi leur Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur. Ce diplôme élargirait donc les perspectives d'emploi à travers les parcs animaliers, les manèges, les cabinets vétérinaires, les zoos, les fermes pédagogiques, les exploitations agricoles, les animaleries, les services agricoles, les firmes en amont et en aval du monde de l'élevage. Le CESS en poche, les étudiants pourront également s'inscrire dans l'enseignement supérieur et suivre un bachelier en technologie animalière.

Un beau défi en perspective pour tous !